

Annexe 6

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE
INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION
NATIONALE
INSPECTION PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE DES 2^e ET 3^e ARRONDISSEMENT
ECOLE DE BELLE VUE
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (APE)

Compte bancaire : N° 372 919 391 01 08 ECOBANK TCHAD
Contact : 00235 637 77 34 ou 00235 635 03 15

***PROJET D'ELEVATION DU RESTE DU MUR ET
TOITURE D'UN BATIMENT DE TROIS (3) SALLES DE
CLASSES A L'ECOLE DE BELLE VUE***

La Directrice de l'école
Belle VUE

Le Président de l'APE

Mme **MON NGUESSOLTANGAR Odile**

Mr **MIDJIMBAYE NETOITAR**



PROJET D'EVALUATION DU RESTE DU MUR ET DE LA TOITURE D'UN BATIMENT DE TROIS (3) SALLES DE CLASSE

I- PRESENTATION DE L'ECOLE

Créée en 1952, l'école belle vue fût un établissement privé catholique. Elle fut rendue publique le 1^{er} octobre 1969. Cette école accueille les élèves venus de cinq (5) quartiers de Moundou dont la plupart est issue des familles démunies. Elle est située dans le 3^e Arrondissement de la commune et couvre une superficie de 54 852 m2 avec une forme trapézoïdale.

L'école belle vue est administrée par une directrice. Les enseignants chargés de cours sont au nombre de vingt un (21) dont trois (3) maîtres communautaires payés sur le fonds de l'Association des Parents d'Elèves (APE). Mille huit cent cinq (1805) élèves dont 925 filles et 880 garçons sont repartis dans dix sept (17) classes.

II – JUSTIFICATION DU PROJET

Etant un vieil établissement privé, l'école belle vue a hérité de deux (2) bâtiments en dur. L'un de trois (3) salles de classes et l'autre de deux (2) salles. Les parents d'élèves par le biais de leur association (Association de Parents d'Elèves) ont réussi à construire deux (2) bâtiments de deux (2) salles de classes chacun. En somme, l'école compte pour l'heure trois (3) bâtiments de deux (2) salles chacun et un de trois (3) salles de classes. Soit au total neuf (9) salles de classes.

Ne pouvant pas regrouper 212 élèves dans une seule salle et étant limiter dans leurs efforts, l'Association des Parents d'Elèves (APE) est obligé chaque année de construire des hangars en séckos pour décongestionner les bâtiments.

Ces séckos sont tressés avec des herbes qui se détruisent rapidement. A chaque rentrée scolaire il faut attendre que ces herbes mûrissent pour les cueillir. Cette opération fait traîner la rentrée des classes pendant un mois et même plus.

Signalons que l'école belle vue est située sur un site non inondé. Ces hangars deviennent inutilisables en avril réduisant l'année scolaire à 6 mois alors que le programme scolaire est élaboré pour 9 mois. Soucieux de l'avenir de leurs progénitures, l'APE a initié un projet de construction de trois salles de classe qui est aujourd'hui sans toiture.

Le bâtiment était complété par un groupe de contingents de l'armée française en mission dans le sud du pays principalement à Moundou. Peu de temps après leur départ, un grand vent a enlevé la toiture cassant ainsi une bonne partie du mur.

Phase I : ELEVATION DU RESTE DU MUR ECROULE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATION
Briques	5 000	40	200 000	
Fer de 8	40	3 500	140 000	
Fer de 6	30	2 500	75 000	Prix varie
Fil d'attache	10kg	1000	10 000	
Planche de 6m	6	9 000	54 000	
Lattes bois blanc	10	3 000	30 000	
Pointe 80	10kg	1000	10 000	
Ciment	20	11 000	220 000	
Benne de sable (4m3)	2	30 000	60 000	
Benne de gravier (4m3)	1	50 000	50 000	
Transports matériels	Forfaitaire	30 000	30 000	
Main d'oeuvres	Forfaitaire	150 000	150 000	
Sous total I			1 029 000	

Phase II : TOITURE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATION
Chevrons bois blanc	30	6 000	180 000	
Lattes bois blanc	30	3 000	90 000	
Planches bois blanc	20	9 000	180 000	
Tôles de 6m	35	20 000	700 000	
Tôles de 2m	35	3 500	122 500	
Crochets	800	400	320 000	
Pointe 80mm	30kg	1000	30 000	
Pointe 50mm	5kg	1000	5 000	
Fer de 6	20	2500	50 000	
Ciment	6sacs	11 000	66 000	
Feuillure de tôle noire	100	250	25 000	
Transports matériels	Forfaitaire	50 000	50 000	
Main d'œuvres	Forfaitaire	250 000	250 000	
Pointes de b150mm	25 kg	1000	25 000	
Sous total II			2 093 500	

Phase III : TRAVAUX DE FINITION :

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATION
Bennes de gravier (4m3)	8	50 000	400 000	
Bennes de sable (4m3)	5	30 000	150 000	
Bennes de remblai (4m3)	8	30 000	240 000	
Ciment	150 sacs	11 000	1 650 000	
Portes métalliques	3	85 000	255 000	
Fenêtre métallique	9	45 000	405 000	
Transports matériels	Forfaitaire	60 000	60 000	
Main d'oeuvres	Forfaitaire	250 000	250 000	
Sous total III			3 410 000	

Phase IV : DOTATION EN TABLE BANC

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATION
Table banc de 3 places, dessus bois blanc, pied en fer	90	45 000	4 050 000	
Sous total IV			4 050 000	


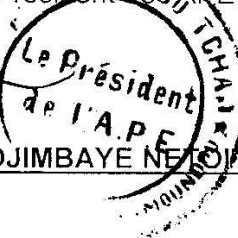
RECAPITULATIF DES DEVIS ESTIMATIFS

PHASE	JUSTIFICATION DES DEVIS	MONTANT
I	Elévation du reste du mur	1 029 000
II	Toiture	2 093 500
III	Travaux de finition	3 410 000
IV	Dotation table banc	4 050 000
Total travaux		10 582 500
V	Imprévus	1 058 250
Total général		11 640 750

Nous espérons qu'avec votre concours, l'école belle vue aura les conditions descentes pour la formation de nos enfants au titre de l'année scolaire 2009-2010
Toutes nos amitiés

Fait à Moundou, le 18 mars 2009

Le Président de l'A.P.E



MIDJIMBAYE NÉTOÏTAR

La Directrice de l'école belle vue


Mme MOH NGÜESSOLTANGAR Odile